Fédi'mag

AVRIL 2022 • LE MAGAZINE DES FÉDINOIS

ecf
STARTER
VOTRE AUTO-ÉCOLE DEPUIS 1970
Permis : B - AAC - automatique A1 - A2 - AM - B96
Vendenheim - Brumath - Hoerdt - Reichstett - Schwindratzheim
VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE
Par téléphone :
Vendenheim : 03.88.69.51.26
Brumath : 03.88.68.32.62
Hoerdt : 03.88.04.72.74
Reichstett : 03.88.51.75.25
Schwindratzheim : 03.88.91.95.75
Par mail :
Vendenheim : contact@ecfstarter.com
Brumath : ecf.starter.brumath@gmail.com
Sur Facebook et Instagram :
Ecf Starter
WWW.ECF.ASSO.FR

Vive la Vie, vive le Vent et vive le Printemps !

Chères Fédinoises, Chers Fédinois,

Après 2 années difficiles, la vie normale reprend lentement son cours.
Ouf, quel soulagement !
La vie culturelle, la vie sportive, la vie associative, les fêtes de familles, les fêtes, la vie tout court sont à nouveau possibles.
Nous avons tous hâte de pouvoir retrouver nos libertés, un (long) temps perdu.
Nous avons toutes et tous hâte de pouvoir à nouveau profiter de choses simples qui étaient soit interdites soit déconseillées.
Les activités et la vie municipales, un temps suspendues, reprennent également. Alléluia !

Longtemps recroquevillés sur nous mêmes il nous faudra peut être aussi réapprendre à vivre les uns avec les autres, à être moins égoïstes, moins individualistes, plus partageurs, plus citoyens.
Retrouvons vite la volonté de vivre ensemble !
Je vous invite à profiter de ce printemps, de ce joli mois de mai… Ensemble.

Très bon printemps à chacune et chacun d'entre nous !

Votre Maire
Philippe PFRIMMER

Vente de véhicules neufs particuliers et utilitaires Renault et Dacia + de 250 véhicules d'occasion toutes marques dans le groupe.

- Entretien et réparation mécanique et carrosserie toutes marques
- Prise en charge directe des garanties
- Agréé par de nombreuses assurances
- Service rapide Renault Minute
- Renault Mobility location de véhicules
- Pièces de rechange et accessoires
- Financements
- Assistance dépannage 24h/24 et 7j/7

AUTO INTER EUROPE R.N. 63, 67550 VENDENHEIM
03 88 20 90 00 - www.groupe-wietrich.com

SOMMAIRE

La vie Fédinoise ..... P. 4
Logements aidés : où en sommes-nous ? ..... P. 6
Mobilités ..... P. 8
Travaux ..... P. 10
Portraits de Fédinois-es ..... P. 12
Conseil Municipal des Jeunes ..... P. 14
Jeunesse : LAEP, PAEJ, Espace Info Jeunes ..... P. 15
État Civil ..... P. 16
Commerce : quoi de neuf ..... P. 18

Mairie Vendenheim
03 88 69 40 20
Retrouvez-nous sur www.vendenheim.fr

Directeur de la publication : Philippe PFRIMMER - Rédaction en chef : Cathie GNEITING
Maquette : Benoît CHATELAIN - Crédit photos : service communication de Vendenheim
Imprimerie : Deppen - Dépôt légal : avril 2022.

UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE INCLUSIVE

Le long de la voie verte qui relie la rue Gounod au skate-parc, une aire de pique-nique inclusive a été installée, cette année. Elle permet à une personne en fauteuil roulant de s'attabler avec les autres.

FAITES VOTRE COMPOST

Savez-vous que composter permet de diminuer de 30% le poids de nos poubelles ? Alors compostons ! La municipalité en partenariat avec la saison du compost organise des ateliers pour apprendre à faire un compost.
Le prochain aura lieu le **21 mai de 10h à 17h au parc du Centre Omnisports** dans le cadre de la Journée de l'Arbre et de la Nature.

EXPOSITION F. ZVARDON

Inaugurée le 5 février, l'exposition consacrée aux arbres vus par le remarquable photographe Frantizek Zvardon reste en place jusqu'à la fin de l'année. À voir et à revoir au 1er étage du Diapason.

Les plantations de mars

Le samedi 5 mars, les élus ont planté des arbres : bouleau noir de l'Himalaya à l'aire de jeux près du skate-parc et des tilleuls à petites feuilles rue du Hohneck, près du stade.
En ce début d'année, déjà 10 arbres ont été plantés : 5 tilleuls à petites feuilles, rue du Hohneck, 1 bouleau noir de l'Himalaya à l'aire de jeux, 2 épicéas - l'un place du Cheval noir, l'autre à l'aire de jeux des Portes du Kochersberg, 1 tulipier de Virginie et 1 chêne chevelu.
Une seconde série de plantations, avec un nombre plus important d'arbres, aura lieu cet automne.
Enfin vous pouvez, vous aussi, agrémenter votre jardin d'un nouvel arbre grâce à la subvention versée par la municipalité. Tous les détails pour réaliser cet achat, ainsi que les documents à remplir sont sur le site vendenheim.fr ou à chercher en mairie.

POURQUOI LES TRONCS DES ARBRES SONT-ILS PEINTS EN JAUNE ?
De jeunes arbres plantés début mars ont le tronc peint en jaune. Ce produit a été mis pour les protéger des rayons ultraviolets qui sont nocifs pour les végétaux. Les arbres développent un système de défense contre ces rayons, mais comme leur orientation chez le pépiniériste n'est pas connue, ils sont protégés en attendant de produire leurs propres défenses.

Balades Nature

Dans le cadre de l'Année de l'Arbre, la Municipalité en partenariat avec l'Association de Marche de Vendenheim et Environs (AMVE) organisent des sorties Nature à la découverte d'arbres remarquables. Dimanche 3 avril, direction la forêt de Brumath pour découvrir les tumulus ainsi que le chêne remarquable vieux de 150 ans.
La prochaine balade aura lieu le dimanche 26 juin dans la forêt de Pourtalès.

Le nouveau Livres Service

Le nouveau **kiosque à livres**, installé au terrain de jeux, affiche très joliment les couleurs de l'Année de l'Arbre. Depuis le mois d'avril, vous pouvez déposer, prendre ou emprunter des livres selon votre envie dans cette micro-bibliothèque.
Le kiosque, une ancienne cabine téléphonique qui retrouve une seconde vie, a été réalisé par Jean-Pierre Le Loup, adjoint au maire, et Gérard Voltzenlogel. Tous deux ont effectué un magnifique travail pour agrémenter notre quotidien.
Un grand merci à vous messieurs pour cette belle installation.

Yarn Bombing, la première œuvre !

Depuis plusieurs mois, des ateliers de Yarn Bombing, organisés par le Fédi'Centre et la conseillère déléguée Marie-Odile Kriegel, sont organisés régulièrement.
Il s'agit de réaliser, lors de ces rencontres sympathiques, des décorations urbaines en tricot ou au crochet.
La première œuvre a été installée devant le Diapason au cours du mois d'avril.
Les rendez-vous sont fixés le mercredi pour les jeunes et le vendredi pour les adultes de 14h à 16h au Fédi'Centre.
Les dates sont communiqués dans le Fédi'Flash, sur le site de la commune et la page Facebook.
Bravo à toutes ces petites mains pour leurs créations !

Atelier Land'Art

Dans le cadre de l'Année de l'Arbre, Aurélia Desheraud, notre chargée du Développement Durable, a proposé un atelier de Land'Art durant les vacances scolaires de printemps.
Avec les enfants, elle est allée dans la forêt du Waldeck où les jeunes, fort inspirés, ont réalisé de très belles œuvres en fleurs, feuilles et bois. Bravo !

Pour les élu/es du CMJ, parler des élections est une évidence

Les séances de travail sont un moment privilégié pour aborder les fondements de notre République. Nous nous souvenons tous de nos cours d'instruction civique, parfois un peu trop théoriques. Les jeunes du CMJ ont pu mettre leurs connaissances à l'épreuve de façon plus ludique.
Mais ce qui compte avant tout, c'est de les voir comprendre l'importance de participer à la vie citoyenne.

Et comme il n'y a rien de mieux que le concret pour l'éducation à la citoyenneté, c'est avec enthousiasme qu'ils ont mis sous enveloppe les quelques 4691 cartes d'électeurs de la commune.

Logements aidés - où en sommes nous ? Le sujet ne doit plus être tabou

Aujourd'hui notre commune dispose de 378 logements aidés mais nous sommes encore loin de l'objectif des 25% (cf tableau ci-joint).

QUE DIT LA LOI ?
La loi SRU - Solidarité et Renouvellement Urbain - qui date de décembre 2000, oblige les communes de plus de 3 500 habitants, qui font partie d'une communauté d'agglomération de plus de 50.000 habitants, d'atteindre un quota de 25% de logements aidés, d'ici 2025.
2 100 communes françaises sont concernées. 900 communes n'ont pas le quota... et Vendenheim en fait partie ! 9 autres communes de l'Eurométropole sont dans la même « galère » que nous : Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Mundolsheim, Reichstett Souffelweyersheim, Wolfisheim, et la Wantzenau.

COMMENT L'ETAT SURVEILLE ET OBLIGE LES COMMUNES ?
Le préfet est chargé de suivre et d'accompagner « les mauvais élèves » dont nous faisons partie.
- Chaque année, l'État dresse un bilan des logements disponibles.
- Tous les 3 ans, l'État fixe des objectifs de construction aux communes et des pénalités ! À la fin de la période triennale, le Maire est convoqué pour faire le bilan de la période écoulée et pour fixer les objectifs pour les 3 ans à venir.
- En cas de « refus » ou de « mauvaise volonté » affichés par les élus, l'Etat dispose de moyens pour « réquisitionner » des terrains et permettre à des bailleurs de construire et c'est le Préfet qui signe le permis.
En 2014, la commune de Vendenheim a été placée « en carence » car nous disposions de 5% seulement de logements sociaux et le droit de préemption communal nous a été retiré et confié à l'Eurométropole, avec instruction (de l'État) de préempter tous les terrains susceptibles d'intéresser un bailleur social.

D'OÙ SOMMES-NOUS PARTIS ?
Vendenheim était un village très horizontal avec énormément de pavillons, un tout petit parc locatif privé et sans aucun logement social !
En 1997, sous l'impulsion du Maire Joseph STEINMETZ, arrivent les premiers logements aidés. CUS HABITAT lance un projet de 20 logements, rue du Canal aux numéros 1 et 3.

QU'AVONS NOUS FAIT AU COURS DES 20 DERNIÈRES ANNÉES ?
Entre 2001 et 2014 plusieurs opérations ont été lancées : rue de Lampertheim, rue de Gaulle, rue de la Cité, rue Lignée et quelques autres petites opérations.
Pour chaque opération se produisait exactement les mêmes schémas qu'aujourd'hui, un foncier cher à acquérir, pas d'acceptation des riverains et des problématiques de stationnement ! Le sujet était déjà sensible à l'époque.
En 2010, les élus décidèrent donc de lancer l'éco-quartier avec environ 150 logements aidés (des logements livrés en comptabilisés en 2017 et 2018 seulement).
À signaler que les places en EHPAD et les emplacements de l'aire des gens du voyage, créés à cette époque, rentrent également pour partie, dans ce décompte.
En 2014, Vendenheim disposait de 140 logements aidés soit 5% !
Ce qui était largement insuffisant aux yeux de la préfecture....
Et largement trop aux yeux de nombreux Fédinois !

QUELLE STRATÉGIE AVONS-NOUS MISE EN PLACE EN 2014 ?
Pour essayer d'atteindre les objectifs fixés par l'Etat et tenter de réduire les pénalités, nous avons compris qu'il n'y avait pas de solution miracle... Mais des solutions multiples à mettre en œuvre simultanément.
- créer du logement sur la zone commerciale environ 150 à 200, à terme.
- essayer de densifier et de gagner en hauteur sur les secteurs Gare, route de Strasbourg, route de Brumath.
- créer une Résidence Seniors avec 25 à 30 logements, derrière le CIC. Le dossier avance lentement mais sûrement.
- chaque opération de construction de plus de 5 logements doit avoir 40% de logements aidés.
- verser des subventions aux bailleurs pour favoriser les opérations, sachant qu'elles sont déductibles de la pénalité.
- verser des subventions aux particuliers qui acceptent de louer un logement à un prix modique à travers un conventionnement. Chacun y a gagne. Le propriétaire bénéficie d'avantages fiscaux. La commune a moins de logements à construire.
12 conventionnements ont été réalisés au cours des 5 dernières années.
Ce dispositif est très intéressant. Alors si vous avez un bien à louer, n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.
Pour mémoire entre 2014 et 2020, nous avons payé, chaque année, 140 000 € de pénalités à l'État. 100 000 € en 2020 et 90 000 € en 2021, compte tenu des avancées.
Aujourd'hui nous disposons de 350 logements aidés, soit 14%.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR ?
Les différentes opérations en cours nous permettront de bénéficier de 60 logements supplémentaires sur le village (rue Neuve, rue du Serin, rte de Bumath...).
Environ 200 logements devraient voir le jour sur la zone commerciale. 80 dans les 2-3 prochaines années et notamment sur l'îlot ex-Scania et 120 à un horizon plus lointain.
Beaucoup de communes rencontrent les mêmes difficultés que nous et le législateur commence déjà à préparer la suite, l'après 2025.
La loi sera-t-elle assouplie ? Non en aucun cas car très peu de communes sont concernées et les demandes de logements aidés sont de plus en plus fortes.

QUELLES CONCLUSIONS EN TIRER ?
Notre objectif n'est pas d'y aller à marche forcée mais de faire de manière progressive et soutenable.
Aujourd'hui, compte tenu des décisions prises, la pression de l'État est heureusement moins forte et nous pourrons continuer à avancer un peu plus sereinement.
Les nouveaux défis qui se posent à nous sont les suivants :
Comment intégrer ces nouveaux Fédinois ?
Nos équipements publics, nos écoles, arriveront-ils à accueillir (contenir) ces populations nouvelles ?

	2002	2010	2015	2021
Résidences principales	2156	2203	2292	2657
Nombre de logements sociaux	54	120	159	378
Taux de logements locatifs sociaux	2,50%	5,45%	6,94%	14,23%
Nombre de logements sociaux correspondant à 25% des résidences principales	539	551	573	664
Nombre de logements sociaux manquants	485	431	414	286
Montant brut du prélèvement	114 969€	137 933€	120 409€	92 872€

Démographie : de plus en plus de Fédinois

6 040 habitants ont été comptabilisés au dernier recensement. C'est la première fois que le chiffre de 6000 est dépassé à Vendenheim. Voici l'évolution de la démographie fédinoise en un demi-siècle. On constate qu'entre 1982 et 1990, la population a augmenté.

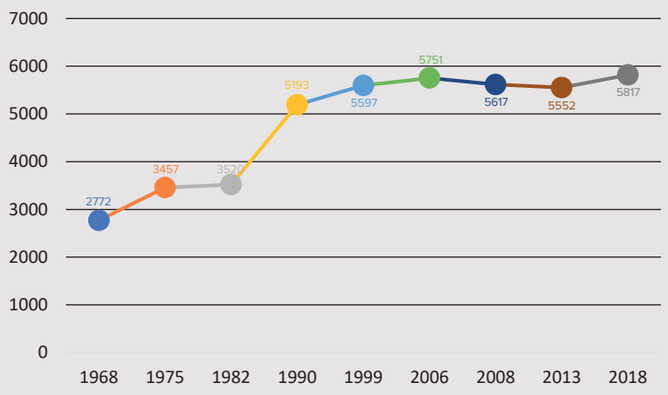

Flex'hop évolue

Depuis le 1er mars 2022, les principes de fonctionnement du service Flex'hop ont évolué. Ce qui a changé :

• Dès lors qu'un trajet peut être effectué directement avec une ligne régulière de la CTS, un service scolaire Al&Rtour ou avec une ligne de car du réseau Fluo Grand Est 67, la réservation d'un véhicule Flex'hop est impossible pour ce même trajet. Il faudra emprunter le réseau régulier dès lors que le temps d'attente entre l'horaire demandé et la liaison régulière est inférieure à une heure.

• Les connecteurs Flex'hop, ces arrêts spécifiques situés en dehors de la zone Flex'hop et qui permettent de connecter directement les communes au réseau structurant de la CTS ou à des gares SNCF, sont désormais limités aux communes les plus proches.

Il est possible de réserver un trajet 24h/24 sur l'appli CTS (fonctionnalité

«Flex'hop»), le site internet flexhop.eu ou en appelant le 0800 200 120 (numéro vert – appel gratuit), du lundi au samedi de 6h à 20h / les dimanches et jours fériés de 9h à 20h (sauf 1er mai). Important : pensez à annuler votre trajet Flex'hop si vous changez d'avis ou si vous n'avez plus besoin de vous déplacer, même en dernière minute, afin de permettre à d'autres d'en profiter !

À pied ou à vélo vers le Waldeck

Route de Brumath, la nouvelle voie verte permet aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sécurité pour se rendre dans le secteur du Waldeck - parcours santé, club de football, club canin, club de pétanque,..

Le pont tournant (enfin) réouvert !

Après 11 mois de travaux le pont tournant, âgé de 50 ans, bénéficie d'une seconde jeunesse. Il a été entièrement rénové et l'Eurométropole lui a ajouté un trottoir côté Sud. L'ouverture-fermeture du pont est dorénavant gérée à distance par l'EMS depuis le SIRAC (Service de l'Information et de la Régulation Automatique de la Circulation).
Les travaux ont coûté 1,7 million d'euros.
Les piétons peuvent enfin traverser en toute sécurité sur le trottoir d'1m40.

Sur le chemin de St-Jacques de Compostelle

Savez-vous que le chemin qui longe le canal de la Marne au Rhin est l'itinéraire officiel pour les marcheurs en provenance d'Allemagne vers St-Jacques de Compostelle ? Quand les marcheurs viennent du Nord ils utilisent la berge Ouest, puis traversent le pont tournant et rattrapent la berge Est (nouvellement goudronnée) pour poursuivre vers le Sud. Vendenheim est situé à 1764 km de St-Jacques et il faut compter environ 365 heures de marche pour arriver à destination. Pour donner un peu de visibilité, nous avons fait poser 2 belles coquilles, qui sont le point de repère officiel pour les marcheurs.

Un chemin de halage goudronné et éclairé

Pour favoriser et faciliter les déplacements doux, nous avons décidé d'aménager la berge Est du canal. Apporter plus de confort aux promeneurs et surtout plus de sécurité aux personnes qui souhaitent se rendre des quartiers Est vers le centre du village était un objectif clairement affiché. Aujourd'hui cet objectif est atteint.
Coût de l'opération 80 000 €, à la charge de la commune.

Protection du Centre Ancien contre les inondations et restauration écologique du Muhlbaechel

Cet automne, l'Eurométropole de Strasbourg va entreprendre de gros travaux en amont de Vendenheim et dans le village. Restauration, méandrage, renaturation et surtout création d'une zone d'expansion de crues sont au programme pour un montant de 2,3 millions d'euros. Après les inondations de 2016 et 2017, nous avions annoncé que des mesures seraient prises. Ces travaux qui arrivent, permettront d'éviter ou de réduire le risque d'inondation du centre ancien.

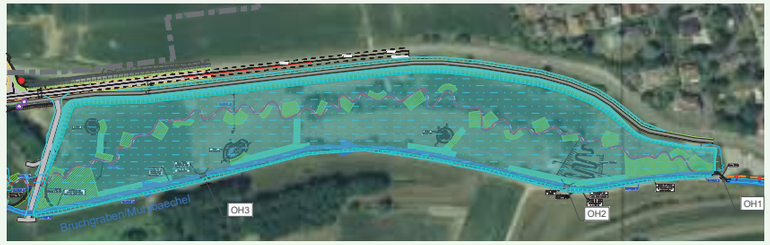

Le lit du Muhlbaechel qui s'écoulait autrefois dans la prairie à l'amont de Vendenheim a été très fortement artificialisé dans les années 1950. Son tracé a été modifié pour devenir rectiligne. Ce cours d'eau encaissé est actuellement très sensible à la pollution. En effet, il est situé à l'aval d'un bassin versant qui recueille les coulées d'eaux boueuses, sans qu'une bande enherbée ne permette de les filtrer.
Un projet permettant de combiner une restauration écologique de ce cours d'eau à une action de protection de Vendenheim contre les inondations a donc été lancé fin 2017 et arrive à présent dans sa phase finale. Une action combinée de restauration écologique du cours d'eau et de création d'une zone d'expansion de crue à l'amont du rond-point de Berstett.
L'objectif est de pouvoir stocker 30 000 m³ d'eau supplémentaires sur ce secteur en période de crue afin de diminuer l'intensité des inondations dans la commune. Pour cela, environ 6 ha correspondant aux anciennes pâtures, prairies, terrasses et terres cultivées seront décaissés pour rabaisser le terrain naturel de plus d'un mètre. Environ 60 000 m³ de matériaux seront ainsi évacués. Ce rabaissement rendra le site plus rapidement inondable à chaque montée des eaux et renforcera le caractère humide du site. Le Muhlbaechel sera dévié sur cet espace pour retrouver les mêmes méandres qu'il présentait avant rectification. 130 arbres seront remplacés par la plantation de 2 700 arbustes et la création de mares.

LE RÉAMÉNAGEMENT DU MUHLBAECHEL DANS LA PARTIE URBANISÉE
Les aménagements réalisés en 2007 sur la partie urbaine du Muhlbaechel présentent aujourd'hui le développement d'une végétation inadaptée qui a tendance à obstruer le lit du cours d'eau. Elle peut ainsi augmenter les risques d'inondation dans le village.
Les berges basses végétalisées seront décapées à l'aval de la rue du temple et les berges remodelées et protégées. Après les travaux, le Muhlbaechel s'écoulera au contrebas de la rue basse, ce qui facilitera l'évacuation des eaux en période de crue.
L'ensemble de ces aménagements permettront de réduire la hauteur de l'eau dans le village de 5 à 45 cm lors des inondations, en fonction de l'intensité et de la période des pluies.

POURQUOI MODIFIER LE TRACÉ ?
La morphologie actuelle du Muhlbaechel présente une très faible diversité écologique (berges abruptes, profil en «fossé», faible diversité des habitats aquatiques, envasement). En retrouvant le tracé originel, le Muhlbaechel retrouvera une morphologie plus sinueuse, avec des berges en pentes douces, une diversité des habitats améliorée et une concentration des écoulements permettant une réduction de l'envasement.

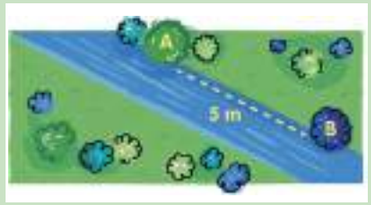

Cours d'eau rectifié: lit mineur canalisé. Distance raccourcie, pente accentuée: accélération de la vitesse. Écoulements et milieux aquatiques appauvris et homogènes.

Mélanie Masson

Cours d'eau naturel: lit mineur libre au sein du lit majeur. Pente et distance parcourue cohérentes, vitesse lente. Écoulements diversifiés, milieux aquatiques variés.

Des travaux à la médiathèque

Le système de climatisation choisi permettra de réguler la température dans toute la médiathèque.

La médiathèque a été fermée durant trois semaines: un nouveau chauffage ainsi qu'une Centrale de Traitement de l'Air ont été installés, et permettront à l'équipe de vous accueillir dans de meilleures conditions été comme hiver !
À la réouverture, les habitués ont également découvert une organisation du lieu légèrement modifiée, et de nouveaux services: un espace «Facile À Lire», l'objethèque mieux mise en valeur, ainsi que la possibilité d'écouter nos sélections de musique, tranquillement installé(e) dans notre canapé, avec le prêt sur place d'une tablette et d'un casque audio.

L'ESPACE FAL (FACILE À LIRE)
Le «Facile à lire» est une démarche qui vise à proposer, en bibliothèque et autres lieux de médiation, une offre de lecture pour des personnes qui n'ont jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire.
L'offre de lecture «Facile à lire» est issue d'une sélection réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité dans la production éditoriale courante. Elle fait l'objet d'une valorisation et d'un accompagnement auprès des publics en fragilité linguistique: personnes en situations d'illettrisme, de français langue étrangère ou d'alphabétisation, situations d'empêchement ou de handicap, etc.

L'OBJETHÈQUE
Avec le retour des beaux jours, vous aurez envie de sortir vous promener, et pourquoi pas de vous essayer à la marche nordique ou à la randonnée? Vous pourrez emprunter des bâtons de marche, une boussole ou des jumelles en même temps que nos guides qui vous présentent les plus belles balades à faire dans notre région !

Toute l'équipe du Diapason s'est retrouvée pour déblayer l'espace pour les travaux !

PEUT-ON LAVER LA VOITURE DEVANT CHEZ SOI OU DANS LA RUE ?

La réponse est NON sauf si c'est un nettoyage à sec. En effet, il est interdit de déverser ou projeter des eaux usées ou ménagères ou tout autre, sur la voie publique sans autorisation. Pourquoi ? Pour éviter que des résidus d'hydrocarbures et d'huiles s'infiltrent dans le sol et polluent l'environnement. Les stations de lavage doivent filtrer les eaux usées qu'elles rejettent pour respecter les normes environnementales. En lavant sa voiture devant chez soi, on peut se faire verbaliser. Le montant de l'amende va de 68 à 450€. Par ailleurs, s'il est prouvé que les déversements d'eaux usées sont la cause d'une pollution, l'amende s'élève à 75 000€ et peut être assortie d'une peine de prison de 2 ans.

QUAND TONDRE LE GAZON ?

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses sont de sortie. Mais elles ont leurs heures. La tonte est autorisée **de 7h à 20h du lundi au samedi** et les veilles de jours fériés et **9h à 12h le dimanche et les jours fériés**.

20 ans de médiation pour Alfred MEHN

Cette année, notre médiateur municipal, Alfred Mehn, affiche à son actif vingt ans de médiation municipale et 763 affaires traitées.
Bénévole pour cette fonction, il reste toujours motivé, a acquis de l'expérience, mais il ne verrait toutefois pas d'un mauvais œil l'annonce d'une relève.

Son engagement bénévole a commencé par une sollicitation : « En 2001, le maire de l'époque, Henri Bronner, m'a demandé si cela m'intéressait de prendre en charge les litiges qui survenaient entre les habitants de la commune », raconte Alfred Mehn.
Il avait le profil puisque précise-t-il : « j'ai occupé, un certain temps, les fonctions de responsable de contentieux à la C.R.A.M. et, à ce titre, je supervisais la Commission de recours gracieux, et ce compte tenu de ma formation juridique ; je maitrisais également les problèmes sociaux ».
Lorsqu'il prend sa retraite, Alfred Mehn accepte cette fonction de médiateur. Il est formé par un Fédinois, Jacques Schmelck, magistrat à la cour d'appel de Colmar, et fils de Robert Schmelck qui fut premier président à la Cour de cassation.
Lors de cette rencontre, les deux hommes posent les jalons de cette médiation. En octobre 2002, Alfred Mehn débute ses permanences hebdomadaires en mairie.

POURQUOI VIENT-ON ?
« On m'a d'abord contacté pour des problèmes de voisinage : taille des arbres (trop grands) et des haies (trop volumineuses), mitoyenneté. Puis il y a eu les litiges entre commerçants et clients, propriétaires et locataires. Et depuis quelques temps, on me signale des incivilités. Par rapport aux premières années, il y a une plus grande diversité dans la nature des litiges », détaille Alfred Mehn.

ACTIVITÉ STABLE
Le médiateur municipal de Vendenheim traite en moyenne cinquante dossiers par an dont une majorité d'affaires fédinoises et 20% des demandes émanent d'Eckwersheim.
En 2020, avec la période de confinement pour cause de Covid, l'activité a été à l'arrêt, même si Alfred Mehn a toujours été disponible pour ceux qui souhaitaient un rendez-vous. « Il y a eu peu de demandes », ajoute-t-il.
En 2021, l'activité de médiation a repris, mais elle reste inférieure au niveau d'avant la pandémie avec 41 nouvelles affaires.

80% DES CAS TROUVENT UNE SOLUTION
La médiation débute lorsque le médiateur est saisi par une personne. « Elle m'explique son problème. Puis j'invite l'autre personne à me contacter pour tenter de trouver une solution », explique Alfred Mehn.
Le problème est solutionné dans 80% des cas et il est généralement réglé assez vite. Souvent, il s'agit pour l'une des parties d'un oubli ou d'une méconnaissance des règles. Le médiateur regrette toutefois que lorsque le litige est en bonne voie de résolution, il n'ait pas de retour ensuite.
Il ajoute: « Parfois je dois organiser une séance de conciliation en présence des deux parties. Je rédige alors un protocole d'accord qui sera signé par les deux parties et par moi-même ».

EXPÉRIENCE
Si on écoute parler Alfred Mehn, la médiation est une activité intéressante : « Je suis content, car il n'y a pas de routine. Chaque affaire est différente et permet d'apprendre beaucoup sur les relations humaines. Je maîtrise la technique de la médiation. Je fais moins d'écrits qu'au début. J'essaie de régler les litiges par un coup de fil ».
Il s'est aussi rendu compte que : « quand il y a un conflit sérieux entres les deux parties, les faits évoqués ne sont pas le fond du problème. L'animosité est antérieure ».

20 ANS ET APRÈS ?
À 77 ans, Alfred Mehn reste motivé : « Tant que je suis apte à continuer, je continuerai ». Toutefois si un remplaçant se présentait : « je prendrai le temps de le former et je céderai ma place ».
Dans le cadre de sa mission, chaque année, il rend un rapport d'activité à la municipalité.
Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement M. MEHN pour son implication au service des autres depuis tant d'années.
Informations pratiques :
Alfred Mehn reçoit sur rendez-vous en mairie le jeudi de 9h à 11h.
Contact : 03 88 69 40 20
ou mediateur@vendenheim.fr

LES MÉDIATIONS EN 2020 & 2021

4 AFFAIRES EN 2020

3 voisinage
1 concernant les nuisances sonores.

41 AFFAIRES EN 2021

16 voisinage
1 terrain
6 propriétaires/locataires
8 démarches administratives
5 nuisances sonores
1 conflit familial
4 incivilités.

Annie Arth, auteure jeunesse

Parler de la mort avec les enfants, ce n'est pas facile, surtout quand ils sont très jeunes. Alors, il y a déjà quelques années, Annie Arth, dynamique sexagénaire résidant à Vendenheim, a décidé d'écrire une histoire, pour sa fille Audrey, qui évoque la mort de son papy : « Et dans le ciel brilla une étoile… » Cette histoire va devenir un livre illustré. Fin 2021, est une nouvelle version est parue aux éditions bleu-héron. Annie Arth la signe sous son nom de plume : Anny Rose. Le récit est décliné en trois langues : français, occitan et alsacien. Chaque histoire est illustrée différemment pour nous plonger dans les ambiances occitane, avec papet, et alsacienne avec Babeba.
La préface du livre a été rédigée par l'artiste Huguette Dreikaus qui a toujours à cœur de défendre les langues régionales.

« Et dans le ciel brilla une étoile » version française disponible sur commande auprès de l'auteure 12 €.
Contact : annie.arth@hotmail.fr

version trilingue avec le récit en français, en occitan et en alsacien à commander sur le site de la maison d'éditions :
https://bleu-heron.mozello.shop

Une conseillère municipale raconte son expérience du SNU Le Service national universel

Du 13 au 25 février dernier, 3000 jeunes français ont réalisé leur séjour de cohésion dans le cadre du Service National Universel.
Mais c'est quoi ce Service universel ? Noémie nous explique.
« Le SNU a été créé dans le but d'accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement. »
Il se déroule en 3 étapes :

- Le séjour de cohésion, 2 semaines passées dans un autre département que le sien.
- La mission d'intérêt général de 84 heures consistant à participer aux activités dans une ou plusieurs structures.
- La possibilité d'un engagement d'au moins 3 mois auprès d'une collectivité, d'une association ou d'un corps en uniforme (étape facultative).

Photos Noémie MENGUS

Je me suis donc engagée au SNU sans trop savoir à quoi m'attendre et je me suis retrouvée à devoir effectuer mon séjour de cohésion à Vigy en Moselle.
On nous a accueillis dans un centre de vacances pour jeunes et nous avons tour à tour été assignés à une « maisonnée » (on pourrait appeler cela une classe) de dix personnes. Je ne connaissais personne, et j'étais timide. Je me souviens avoir été complètement perdue, à presque tout remettre en question et me demander ce qui m'avait amenée à être ici.
Puis une fille faisant partie de ma maisonnée m'a interpelée et nous avons commencé à lier une amitié au point de devenir colocataire dans notre dortoir.
Le programme des journées était le suivant : petit déjeuner à 7h30, puis le lever du drapeau français, au garde à vous, en chantant en chœur l'hymne national. Finalement toutes les maisonnées s'adonnaient à des activités différentes telles que l'escrime, la boxe, le tir à l'arc, le nourrissage d'animaux, etc.
Après le diner, chaque maisonnée se réunissait et effectuait un temps démocratique, c'était l'occasion de faire connaissance, de débattre de la journée et de parler du programme du lendemain.
Enfin nous étions rentrés dans nos chambres vers 21h30.
Aucun camp du SNU ne se ressemble. Le nôtre était axé sur la nature, avec au programme, des courses d'orientation, de la randonnée, de la médiation animale, etc.
Sans oublier l'aspect militaire du SNU : nous avons été initiés aux métiers de plusieurs corps en uniforme tel que la gendarmerie, la police et l'armée. Une expérience intéressante a été de devoir utiliser l'alphabet de l'OTAN pour communiquer à travers les talkies walkies.
Ce séjour de cohésion a été la plus belle expérience de ma vie.
Durant ce séjour, j'ai appris à m'organiser, à faire attention aux autres, à donner le meilleur de moi-même.
J'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnalités comme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

Et bien sûr nous avons pu visiter des lieux historiques et culturels de Moselle tel que le Centre Pompidou à Metz, la maison de Robert Schuman, père de l'Europe à Scy-Chazelles et le fort du Hackenberg, ouvrage de la ligne Maginot à Veckring.
Par la suite, j'envisage d'effectuer ma mission d'intérêt général lors d'une préparation militaire ou à l'agence européenne Lisa qui s'occupe de la gestion des frontières.

En participant au SNU, nous sommes dispensés de la journée d'appel, et un bonus important est que nous avons accès à une plateforme d'entraînement au Code de la route avec une première inscription à l'examen du Code.»

Noémie MENGUS

Trois nouvelles structures ont vu le jour ces derniers mois

LES PREMIERS PAS DU LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est un nouveau service intercommunal, gratuit et anonyme, qui propose des matinées de rencontres pour les familles accompagnées d'enfant(s) âgé(s) de moins de 6 ans. Parents ou futurs parents peuvent découvrir des locaux aménagés pour l'accueil des tout petits sur 2 sites : à Vendenheim et à Mundolsheim. Des jeux et des jouets adaptés à chaque tranche d'âge sont mis à disposition des enfants.
Les familles sont accueillies par une professionnelle et une bénévole qui assurent un cadre sécurisant et convivial. Pendant que les enfants font leurs premiers pas vers la socialisation, les adultes peuvent échanger entre eux autour d'un café. Un temps de rencontre et de jeu libre où chacun arrive et repart à son rythme. N'hésitez plus et venez passer un moment privilégié avec votre (vos) enfant(s) !
Deux samedis par mois l'équipe vous accueille en alternance à Mundolsheim et à Vendenheim de 9h30 à 12h.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2022 :
Les samedis 21 mai et 25 juin à Vendenheim : Maison de l'Enfant, 16 rue Charles Gounod
Le samedi 11 juin à Mundolsheim : Maison de la Famille, 9 rue du Général de Gaulle

Contact :
CIAS 03 88 64 78 04
laep@cias-vendenheim.fr

BIENVENUE À L'ESPACE INFO JEUNES POUR LES 12-25 ANS

Inauguré le 7 avril, l'Espace Info Jeunes de Vendenheim est situé au Fédi'Centre, 14 rue Jean Holweg. Il accueille et informe les jeunes de 11 à 25 ans. Ils ont à leur disposition des supports d'information (numérique et papiers) actualisés, des animations et un accompagnement. C'est un service labellisé par l'Etat, intégré au sein d'un réseau national d'information jeunesse.

Horaires d'ouverture sur le temps scolaire :
• Mardi de 12h à 14h
• Mercredi 13h à 18h
• Jeudi de 17h à 20h
Pendant les vacances scolaires sur rendez-vous uniquement.
Contact : Fédi'Centre (Diapason)
14 rue Jean Holweg Vendenheim 67550
Tél. : 03 90 29 43 80

POINT D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

Un problème ? Besoin d'en parler ? Le Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes est à votre disposition !
Depuis le 2 mars, la commune de Vendenheim dispose d'un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ), ouvert tous les mercredis après-midis de 15h à 19h, dans la salle d'activités du Fédi'Centre !
Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien pour les jeunes de 11 à 25 ans. Les entretiens, qui se déroulent sur rendez-vous avec Clara Levy, psychologue, sont gratuits, anonymes et confidentiels. Il n'y a aucune formalité administrative. Les mineurs peuvent se rendre au PAEJ sans en informer leurs parents.
Dans ce lieu, les jeunes peuvent exprimer librement leurs soucis et difficultés : mal-être, stress, angoisse, problèmes relationnels, tensions familiales, harcèlement, difficultés relationnelles ou scolaires, décrochage social... et trouver ainsi une aide, un soutien, des informations, et si nécessaire une orientation et un accompagnement.

Clara Levy, psychologue

Si le PAEJ de Vendenheim est destiné en priorité aux adolescents et aux jeunes adultes, les parents et les professionnels qui sont en difficultés sont également accueillis et reçus dans les mêmes conditions.
La prise de contact et de rendez-vous se fait par téléphone auprès de Clara Levy.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également consulter le site internet de l'association Alt à Strasbourg, qui gère les PAEJ dans le Bas-Rhin : www.alt-67.org
Contact : Clara Levy, psychologue :
07 68 24 30 44. PAEJ de Vendenheim
14 rue Jean Holweg

MARIAGES

11 décembre 2021
MATUSZEWSKI Gaël - SAINT-MARTIN Valérie

2 février 2022
LELOIRE Thierry - COLINO Cécile

9 mars 2022
SULAIMANI Sayed - HASSOUNI Rhita

12 mars 2022
CANTON Frédéric - CHADOULI Farah

12 mars 2022
HEITMANN Alexandre - SCHNEIDER Alexandra

NOCES D'OR

MOEBS Gérard - BANGRATZ Alice **14 janvier 2022**

DÉCÈS

7 novembre 2021	BERNHARDT née FROMM Eliane	64
20 novembre 2021	DAEFFLER Alfred	90
1er décembre 2021	BISCHOFF Robert	80
6 décembre 2021	KRAUTH Pascal	55
8 décembre 2021	KUHN née WURMEL Marthe	79
9 décembre 2021	SCHAEFFER Robert	79
26 décembre 2021	LORBER née MULLER Yvonne	94
27 décembre 2021	DESCHAMPS née KUNTZMANN Marlyse	96
30 décembre 2021	MERKEL Audrey	39
15 janvier 2022	STENTZ Jean Michel	92
19 janvier 2022	REHACEK née KIPP Rose-Marie	79
27 janvier 2022	KOEHREN née MEHL Catherine	97
27 janvier 2022	MULLER Claude	71
29 janvier 2022	STRAUB Stéphane	44
18 février 2022	LALAOUI Ammar	76
1er mars 2022	DIEBOLD née CHARTRIN Marie-Annick	65
9 mars 2022	BECKER Samuel	38
10 mars 2022	URBAN Patrick	65
23 mars 2022	SCHWARTZ Jean Charles	92
7 avril 2022	LEVRIER née BRETON Marie-Louise	99
8 avril 2022	DONNENWIRTH Chantal	60
11 avril 2022	LEDIG Charles	86
11 avril 2022	CONRATH Serge	66
12 avril 2022	MASTIO André	89

NAISSANCES

25 août 2021	LUPO MULLER Paolo
8 novembre 2021	BOUGLOUF Aymen
17 novembre 2021	LAHILLE MULLER Ezra
17 novembre 2021	LAHILLE MULLER Willem
18 novembre 2021	ARAYICI Elyas
19 novembre 2021	BOEHLER Milann
20 novembre 2021	DONEY DJAAFER Iliane
22 novembre 2021	CESCA Iris
26 novembre 2021	YILDIRIM Mikail
26 novembre 2021	BRISSÉ Eva
3 décembre 2021	SALHI Aora
7 décembre 2021	MANDALA Elie
9 décembre 2021	ZIGLER-VERGEL France
3 janvier 2022	ULM Mylah
3 janvier 2022	AMARA Kamil
5 janvier 2022	JERJIR Kamil
5 janvier 2022	SCHMITT Hugo
10 janvier 2022	MATHIS Livio
10 janvier 2022	STANESCU Maia
20 janvier 2022	ABBES Naïm
21 janvier 2022	ROECKEL LOPEZ HODGSON Dario
23 janvier 2022	MOUFRAD Sana
26 janvier 2022	MULLER Emilie
28 janvier 2022	HORN Gabriel
29 janvier 2022	MBEMBA Jeasy
3 février 2022	BOS CLÉMENT Maden
7 février 2022	ARRASSEN Yasmine
12 février 2022	GONCALVES DA SILVA PEREIRA Mathilde
17 février 2022	FONTAINE Eléna
20 février 2022	NOURI Nahïl
11 mars 2022	SCHAEFFER Romain
18 mars 2022	PANAINTE Oliver
22 mars 2022	COMBES THIEBAUT Serge
25 mars 2022	HAMZA Ahmed
1er avril 2022	ROEHRBEIN MOURAD Sohan
3 avril 2022	ATITIHOUN Ayofèmi
4 avril 2022	PARJOUET Evan
10 avril 2022	SCHOTT Coline

ANNIVERSAIRES

DÉCEMBRE

1	LAHSEN Mohamed	84
2	LUTHIN Marie-Louise	90
2	MULLER Marie-Thérèse	82
3	BUSSER François	93
3	BECK Annette	91
5	BODIN Janine	84
6	KIEGER Odile	85
7	SCHOEPFF Jeanne	87
8	STRAUB Albert	82
11	LOBSTEIN Irma	81
12	STOLL Etienne	87
12	HAEFFELE Marie	80
13	GEYER Michèle	80
15	BUSCHE Nicolas	83
17	TCHEDRE Elisabeth	82
18	MUHL Marie Thérèse	87
18	SCHURR Nicolle	87
18	STURTZER Paul	83
20	STENTZ Jean Michel	92
20	MEYER Simone	85
23	DIEMER Bernard	85
23	MUNDEL Mariette	87
24	ANDRES Albert	80
25	LINDER Odette	87
26	LEDERLE Yvonne	85
27	KLEIN Suzanne	88
27	MEYER Gérald	80
28	MICHEL Jeanne	84
28	STRAUB Odile	84
29	MAECHLING Raymond	86
29	COINUS Dietlinde	80
30	BLAISE Nicole	89
31	CHABBAL Cécile	84

JANVIER

1	BAHA Mohamed	80
3	AMBROSIALI Danielle	82
5	VAIREZ Annie	84
5	KEITH Liliane	81
7	SCHOTT Anne	92
8	MISCHEL Irène	83
8	GRAEFFLY Adèle	92
9	MASTIO André	89
10	ALBECKER Marie	94
11	LEBOLD François	92
11	KUGELMANN Clarisse	84
14	WURTZ Renée	85
14	WELTZ Yvette	84
15	BOUCHAKOUR Kheira	80
16	BUSCHE Cécile	83
18	BERNHARDT Simone	86
20	BAUMERT Suzanne	86
21	DEISS Denise	89
21	KNAUB Nicole	82
24	BLAISE Robert	91
26	BERNHARDT Georges	86
27	MEDER Eliane	84
27	JUNG Suzanne	82
29	ADORNA Roger	82
29	COLMERAUER Roland	80
30	SAAS René	89
31	GUGGENBUHL Anny	90

FÉVRIER

1	BAUMERT Boris	89
2	LOBSTEIN Joseph	82
7	JAECK Nicole	83
7	SCHOEFF Gilbert	81
8	BOULLIER Marie-Louise	80
9	MOCHEL Auguste	85
9	KAUFFMANN Liliane	86
9	FISCHER Jean Pierre	85
11	TRAUT Bernard	84
12	DRUAR Paul	81
13	MOCHEL Simone	86
13	WEISS Marie	94
13	LERCHER Edmond	83
14	MURRMANN Marguerite	93
14	MICHEL Jean Georges	86
15	DE-CIAN André	80
16	HUMBERT Monique	84
16	THOMAS Roland	81
17	OLAH Zoltan	84
18	PETER Bernard	82
18	ARBOGAST Marie-Louise	81
19	GRAEFFLY Ernest	97
19	RIEDINGER Lina	85
21	URBAN Jeanne	91
21	TESLUTCHENKO Marthe	88
23	KRATZEISEN Marcel	84
24	BAUMHAUER Jacqueline	82
26	DENNI Marguerite	87

MARS

3	BODOT Madeleine	93
3	GREINER Erwin	91
3	REPAS Anneliese	80
5	BERARD Maurice	91
5	BRIFFA Simone	83
9	KLINK Jacques	80
11	NIEL Georges	88
12	IHLI Rolande	90
13	TRAUTTMANN Clément	82
15	OERTEL Lucienne	85
16	WOLFF Joséphine	88
16	DROUET Yvonne	87
16	DURUPT Marie	90
17	LOTT Charles	94
18	WOLBERT Andrée	87
18	HEIM Jean-Jacques	86
18	PROKOPOWICZ Elise	87
18	DIRINGER Jeanne	91
19	HIRTH Georgette	85
20	DIEMER Elisabeth	85
21	LOCHEREAU Marguerite	96
21	SIMON DE SAMPAIO Marilia	84
21	LERCH Jean-Marie	82
21	BOTZ Marie	80
22	RICK Georgette	93
23	KARST Marie-Thérèse	86
23	MULLER Joseph	84
26	FISCHER Yvonne	89
27	TITONE Alphonse	89
27	LEOPOLD Jean-Claude	87
27	DENNI Eric	81
29	IHLI Pierre	90
29	GRUNDER Doris	83
29	SOMMER Monique	82
30	BANGRATZ Marie-Louise	87

TAPISS'ART
Tapisserie d'ameublement

Restauration, rénovation, relooking de mobilier: Marie Bury installée à Vendenheim, depuis 2018, propose son savoir-faire dans une démarche de « consommation responsable ».
Elle réalise des pièces uniques et rénove des meubles de famille afin de leur donner une seconde vie.
1, rue du Serin - Vendenheim
Tel : 06 73 00 02 38
Mail : marie.bury@outlook.fr
Site internet : www.tapissart.fr
Facebook : Tapiss'Art
Instagram : marie.tapissart

LE COCON DE MARIE
Institut de beauté

Soins du corps « bien-être », modelage, drainage fermeté, soins phyto aromatiques « Yonka » pour le visage : Marie, esthéticienne depuis 15 ans et installée à Vendenheim début 2022, propose ses prestations sur rendez-vous dans une ambiance cosy.
2, rue de la Forêt - Vendenheim
Tél : 06 03 72 44 26
Facebook : @LeCocondeMarie
Mail : LecocondeMarie67@gmail.com

L'ATELIER DE CAROLINE
Prothésiste ongulaire

Soins des ongles, modelage, pose de vernis semi-renforcé, gel, Nail art, Caroline exerce son métier sur rendez-vous dans son nouveau local depuis janvier 2022.
11, rue de Lampertheim
Vendenheim
Tél. : 06 89 13 88 37
Facebook : latelierdeCaroline
Mail : guichard-caroline@hotmail.fr
RDV : L'atelier de Caroline : institut de beauté à Vendenheim (planity.com)

LES TROPHÉES

Les lauréats des Trophées 2021

Toutes nos félicitations aux lauréats de ces deux Trophées qui participent à l'embellissement de Vendenheim.

TROPHÉE DE LA MAIN VERTE
Lercher Edmond - Henny Suzanne - Havlicek Jeannine - Ehrler Pierre - Barbier-Gauchard Amélie - Meyer Robert - Soltner Claudine - Kurgas Rafet - Lobstein Rachel - Baha Sabrina.

TROPHÉE DE NOËL
Suss Monique - Adriamonje Jacob - Havlicek Jeannine - Dupuis Viviane - Fuhrer Sabrina - Zehnacker Claude - Simon Sylvie - Pehau Daniel - Hohwald Maxime - Meyer Yolande - Mayer Florine.

ESPACES PAYSAGERS
Réinventons votre extérieur
CONCEPTION AMENAGEMENT ENTRETIEN

www.espaces-paysagers.fr
173 rue du Maréchal Foch - Lingolsheim
03 887 887 02

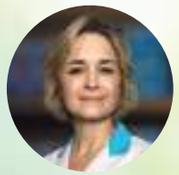
PATRICIA **GOFFART**
dietplus
Vendenheim

Dietplus, spécialiste du rééquilibrage alimentaire, vous permettra de retrouver une alimentation saine, équilibrée et correspondante à vos besoins tout en affinant votre silhouette.

Grâce au bilan dietplus que je vous offre, vous retrouverez votre POIDS IDÉAL sans interdit et sans frustration, et surtout de façon saine et durable.

Parce qu'il est plus facile de perdre du poids en étant accompagné(e), faites-moi confiance et contactez moi !

Patricia, coach dietplus du centre de Vendenheim.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi & Mardi : 9h-18h • **Mercredi** : sur rdv uniquement
Jeudi & Vendredi : 9h-18h • **Samedi** : 9h-12h

11b, route de Brumath 67550 Vendenheim
03 88 14 05 11 • Facebook : dietplus vendenheim
Parking disponible et gratuit

ENCARTS PUBLICITAIRES

Si vous souhaitez insérer des encarts publicitaires dans le magazine Fédi'Mag, contactez-nous :

pub@vendenheim.fr
ou **03 88 69 40 20**
demandez le service communication

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre de parutions.

NETTOYAGE de PRINTEMPS

Dimanche 15 mai > 9h

Rendez-vous au
Centre Technique Municipal (CTM)
Impasse du Rose Eck

Avis aux volontaires !

Sacs, **pinces** et **gants**
seront mis à **disposition**

Grand
BARBECUE
OFFERT
à l'issue
du Nettoyage

Veuillez svp vous inscrire
en mairie,
ou par email:
osterputz@vendenheim.fr

Commune de VENDENHEIM

Vendenheim 2022 Année de l'Arbre